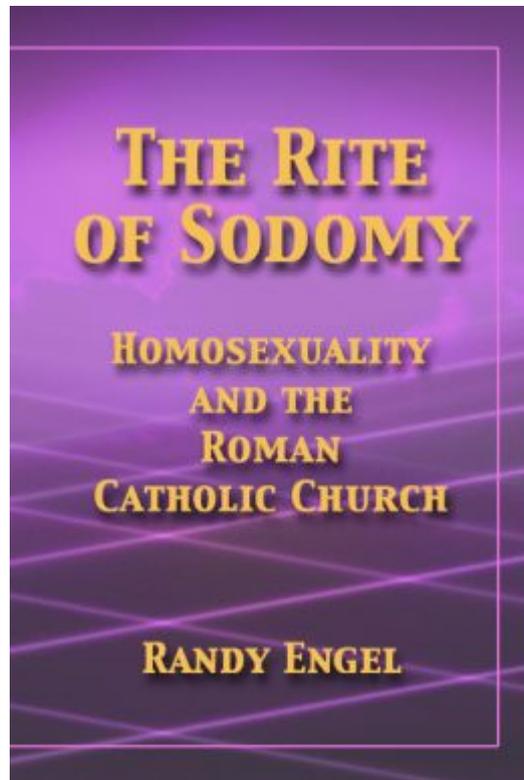


Épilogue (pages 1169 à 1172)



« Le Rite de Sodomie » (*extraits*) (1282 pages)
L'homosexualité et l'Église catholique romaine
Randy Engel (2006)

<http://www.riteofsodomy.com>

Épilogue

Dix-huit mois ont passé depuis que le manuscrit de *The Rite of Sodomy* a été remis à l'imprimeur, et d'importants changements ont eu lieu entre-temps dans la vie de l'Église, dont l'élection d'un nouveau pape n'a pas été le moindre : le pape Jean-Paul II est mort le 2 avril 2005, après quoi le cardinal Joseph Ratzinger, Préfet de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi, a accédé au trône de saint Pierre en tant que pape Benoît XVI.

En outre, des événements importants se sont produits en rapport avec de nombreux personnages dont il est question dans ce livre.

L'abbé Paul Shanley, de l'archidiocèse de Boston (à présent défroqué), se trouve derrière les barreaux de la prison d'État du Massachusetts, où il purge une peine de douze à quinze ans de prison pour attentat à la pudeur et viol commis sur la personne de Paul Buse, un des nombreux jeunes gens qu'il a exploités sexuellement.

Le Révérend James Porter, du diocèse de Fall River, Massachusetts (également défroqué), qui avait reconnu avoir agressé plus de cent victimes mineures, est mort d'un cancer le 11 février 2005 alors qu'il se trouvait en « *civil confinement* »¹. Ironie du sort, c'est Shanley qui avait recommandé que Porter fût envoyé pour « traitement » chez les infâmes « *Servants of the Paraclete* » (Serviteurs du Paraclet) de Jemez Springs (Nouveau-Mexique) en 1967.

Le 30 mars 2005, Carmen L. Durso, Attorney (procureur) de Boston, a ouvert une action en justice au tribunal de grande instance du comté de Hampden, à Springfield (Massachusetts), au nom de William Burnett, dont le viol par un prêtre s'inscrit dans l'héritage laissé par les cardinaux O'Connell et Spellman. Parmi les prélats nommés dans ce procès figurent les évêques Christopher Weldon et Timothy Harrington, tous deux décédés. Selon Mme Durso, Burnett a été soumis deux fois au détecteur de mensonge par un examinateur hautement qualifié. Les autorités ecclésiastiques du diocèse de Springfield ont rejeté les accusations.

La *Society of St. John* (Fraternité Saint-Jean), supprimée en septembre 2004 par Joseph Martino, évêque de Scranton, est réapparue sous la forme d'une association publique de fidèles et a établi son nouveau siège au Paraguay, dans le diocèse de Ciudad del Este, dont l'évêque est Rogelio Ricardo Livieres Plano, membre de l'Opus Dei. Toutefois, en mars 2006, cet évêque aurait viré les prédateurs sexuels Carlos Urritigoity et Eric Ensey, et selon le Nonce apostolique au Paraguay, il n'y aurait plus trace de ceux-ci dans le pays. On ignore où ces deux prêtres se trouvent à présent. Bien que leur ordre religieux ait été dissous, Urritigoity et Ensey n'ont pas encore été défroqués. Aux États-Unis, le jésuite Anthony Myers continue à solliciter des fonds en utilisant une boîte postale de Maple Hill (Kansas), dans l'archidiocèse de Kansas City.

Le 5 juillet 2004, la police de Springfield (Illinois) a été appelée au domicile de l'évêque émérite Daniel L. Ryan pour apaiser une « querelle d'amoureux » entre Ryan et l'un de ses partenaires sexuels, qui était censé accompagner l'évêque en voyage au Portugal. Le

¹ NdT : Formule consistant à maintenir en prison à vie – après la durée légale de leur peine initiale – des individus condamnés pour agressions sexuelles sur la personne de mineurs.. Cette formule est désormais appliquée dans plusieurs États des États-Unis, où elle fait l'objet d'une controverse.

domicile, ou plutôt le lupanar homosexuel de Ryan a été acheté pour le compte de celui-ci par son successeur, l'évêque George J. Lucas.

Thomas Dupré, évêque de Springfield (Massachusetts), accusé de viol sodomite, est en fuite. Les responsables diocésains refusent d'indiquer où il se cache, et le Saint-Siège n'a publié aucune information au sujet de l'enquête qu'il mène sur Dupré depuis la démission de celui-ci le 10 février 2004.

Neuf actions en justice pour agressions sexuelles ont été ouvertes contre l'évêque émérite Lawrence Soens, du diocèse de Sioux City (Iowa). Ces agressions, commises sur des élèves de sexe masculin, auraient eu lieu lorsque l'intéressé (alors simple prêtre) était principal de l'école secondaire Regina, à Iowa City, et recteur du séminaire Saint-Ambroise, à Davenport. Au moins un de ces procès a fait l'objet d'un règlement à l'amiable pour la somme de 20.000 dollars. Bien que les responsables diocésains eussent été saisis de trois allégations d'agressions sexuelles que Soens aurait commises au cours des années soixante, l'archevêque James J. Byrne, de Dubuque, n'avait pas hésité à le consacrer évêque le 17 août 1983.

Le rapport de 418 pages du « grand jury » que le Bureau du procureur du district de Philadelphie a publié le 9 septembre 2005 contient une critique cinglante du rôle joué par le cardinal en retraite Anthony Bevilacqua et le défunt cardinal John Krol dans la dissimulation massive des délits sexuels répétés commis par des prêtres au sein de l'archidiocèse de Philadelphie. Le cardinal Justin Rigali, successeur de Bevilacqua, a déclaré à la presse que le rapport était « très pittoresque » et « partial » et qu'il serait sans valeur pour les familles.

Le 25 février 2006, les responsables jésuites de la province de Chicago ont présenté des excuses à deux victimes agressées par le prêtre retraité Donald McGuire, qui enseignait à l'Académie Loyola de Wilmette (Illinois). Après avoir quitté cette école dirigée par des jésuites, McGuire, qui y dispensait des cours très appréciés sur la vie spirituelle, est devenu le directeur spirituel de mère Teresa et de ses Missionnaires de la Charité.

L'archevêque Paul Marcinkus, directeur de la Banque du Vatican de 1971 à 1989, est mort le 20 février 2006 à Sun City (Arizona), tandis que se poursuivait à Rome le procès pour meurtre de Roberto Calvi. Dans l'affaire Calvi, l'accusation avait tenté, mais en vain, d'obtenir la déposition de Marcinkus à propos d'une série de combines et de meurtres en rapport avec la mafia et le blanchiment d'argent, mais elle n'a pu faire tomber le mur d'immunité diplomatique élevé en faveur de l'intéressé par le pape Jean-Paul II, puis renforcé par celui qui allait devenir le pape Benoît XVI.

Le 10 janvier 2006, l'*Attorney*² (avocat) John A. Aretakis a intenté une action civile pour le compte de l'abbé Robert Hoatson auprès du tribunal de district de New York. L'abbé Hoatson, prêtre de l'archidiocèse de Newark, a intenté un procès contre l'archevêque John Myers, de Newark, le cardinal Edward Egan, de New York, l'évêque Howard Hubbard, d'Albany, les *Frères des Écoles chrétiennes* et d'autres personnes encore pour avoir prêté appui à des membres du clergé connus comme étant des pédérastes délinquants. Hoatson, qui

² NdT : Le terme *Attorney*, dans un pays anglophone, peut désigner :

- * L' *Attorney General* des États-Unis : le ministre de la Justice des États-Unis.
- * Un *Attorney at law* : un avocat aux États-Unis.
- * Un *City Attorney* : le procureur d'une ville des États-Unis.
- * Un *District Attorney* : le procureur d'un Comté des États-Unis d'Amérique.
- * Un *State Attorney* : le procureur d'un État des États-Unis d'Amérique.

se disait victime d'abus sexuels de la part des *Frères des Écoles chrétiennes*, a parlé de Myers, Egan et Hubbard comme d'« homosexuels actifs ». Le cardinal Theodore McCarrick, bien que n'étant pas défendeur dans ce procès, est aussi désigné comme « homosexuel actif ». En outre, Hoatson soutient que Charles J. McDonnell, évêque émérite auxiliaire de Newark, et l'évêque Paul Bootkowski, de Metuchen (New Jersey) entretenaient des « relations inappropriées » avec le prêtre violeur Alfonso de Condorpusa, de l'archidiocèse de Newark. Tant McDonnell que Bootkowski ont été consacrés par le cardinal McCarrick. La partie demanderesse exige que l'affaire soit jugée par un jury.

Les nouvelles de Rome ne sont guère meilleures.

Le 27 janvier 2006, le quotidien italien *Il Giornale* affirmait dans son édition en ligne que le pape Paul VI avait en fait été victime de menaces de chantage concernant ses implications homosexuelles passées et avait demandé, pour régler cette crise, l'aide du Premier Ministre Aldo Moro, chef du parti démocrate chrétien. Le bref article en question était tiré de l'édition du 6 janvier 2006 du périodique italien *L'Espresso* et reposait sur les notes confidentielles du général Giorgio Manes, vice-commandant des Carabiniers, la police militaire italienne.

Au Vatican, le pape Benoît XVI a nommé l'archevêque William Levada, ancien archevêque de San Francisco et « ami des gays », à la tête de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi et l'a coiffé du chapeau de cardinal. À son tour, Levada – avec l'aide du cardinal Roger Mahoney, de Los Angeles, « ami des gays » lui aussi – a fait en sorte que son ancien archidiocèse revienne à un copain d'enfance, l'archevêque George « Brokeback »³ Niederauer, qui se trouve également être un « ami des gays ». Levada et Niederauer étaient camarades de classe au séminaire Saint-Jean, ont fréquenté ensemble le camp de formation à la pédérastie de Camarillo (Californie) et sont copropriétaires d'un appartement de retraite à Long Beach. Niederauer, qui soutient qu'aucun lien n'existe entre la pédérastie et l'homosexualité, est favorable à l'ordination de « gays » à condition qu'ils soient « célibataires ».

Le groupe activiste « gay » *Outrage!* (Londres) poursuit sa campagne lancée en avril 1998 en vue d'obtenir des « informations de première main » sur la « sexualité » du cardinal Joseph Ratzinger, devenu pape sous le nom de Benoît XVI, avec des détails pouvant être corroborés. « Nous ne savons pas si Ratzinger est gay ; mais s'il l'est, il mérite que cela soit dit publiquement, parce qu'on peut soutenir qu'il est le plus homophobe de tous les dirigeants du Vatican », souligne l'*Outrage Queer Intelligence Service* (= service *Outrage* de renseignements « pédés »).

Les correspondants en poste à Rome signalent que le nouveau pape s'est acquis une réputation de goût dispendieux pour les chaussures et accessoires du bon faiseur, de « comportement légèrement excentrique » et de « penchant pour le déguisement ». Au cours de la Noël 2005, le pape a été photographié avec un bonnet de style médiéval bordé de fourrure, portrait qui ne peut être qualifié que d'ouvertement « tapette ». Un mois après, *La Stampa* a signalé que le pape se rendait secrètement dans son ancienne résidence, au 1 *piazza città Leonina*, déguisé en soutane noire et en compagnie d'un autre accessoire, Don Georg Gänswein, son très beau secrétaire de quarante-huit ans, qui est son compagnon de voyage.

³ NdT : surnom faisant allusion à l'admiration que l'intéressé a publiquement exprimée pour le film américain « *Brokeback Mountain* », qui introduit l'homosexualité et sa promotion dans l'univers des cowboys et du western et qui a été mondialement encensé pour cette raison principale. Au secours, John Wayne !...

Mais il y a plus. Le 29 novembre 2005, la *Sacrée Congrégation pour l'Éducation catholique* (dans les séminaires et instituts d'études) a publié une instruction universelle qu'on attendait depuis longtemps « sur les critères de discernement vocationnel au sujet des personnes présentant des tendances homosexuelles en vue de l'admission au séminaire et aux Ordres Sacrés ». Le document, signé du cardinal Zenon Grocholewski, de l'archevêque John Michael Miller, CSB, Préfet pour la Congrégation et Secrétaire, et approuvé par le pape Benoît XVI, n'affirme manifestement pas l'interdiction absolue de l'ordination d'homosexuels, de pédérastes et d'onanistes habituels que l'on trouve dans l'Instruction de 1961 sur la « sélection attentive et la formation des candidats aux états de perfection et aux ordres sacrés ». En fait, l'instruction de 1961 n'a même pas mérité une note en bas de page dans la nouvelle instruction.

Selon l'instruction de 2005, « tout en respectant profondément les personnes concernées, [l'Église] ne peut pas admettre au Séminaire et aux Ordres sacrés ceux qui pratiquent l'homosexualité, présentent des tendances homosexuelles profondément enracinées ou soutiennent ce qu'on appelle la culture gay ». Le document prévoit cependant des exceptions lorsque « les tendances homosexuelles seraient seulement l'expression d'un problème transitoire ». Dans ce dernier cas, les tendances en question « doivent de toute façon être clairement dépassées au moins trois ans avant l'Ordination diaconale ».

Quel candidat au sacerdoce et à la vie religieuse bénéficie-t-il d'une telle exception ? Lors d'une interview accordée à Radio Vatican le 29 novembre 2005, le cardinal Grocholewski a déclaré que cela couvrirait toute personne ayant pris part à un acte homosexuel sous l'effet d'une curiosité adolescente ou de l'alcool, ou bien s'étant prostituée dans le seul but d'obtenir des faveurs. Beaux critères, en vérité, pour la plus sublime de toutes les vocations !

Le cardinal a déclaré ensuite que les normes exprimées dans le document ne s'appliquaient pas aux homosexuels déjà ordonnés prêtres, ce qui est une façon équivoque de reconnaître que le pape Benoît XVI, comme son prédécesseur le pape Jean-Paul II, ne compte nullement faire la ménagerie et engager une attaque sérieuse contre le collectif homosexuel au sein du sacerdoce et de la vie religieuse catholiques.